**CANDIDATURE AU CONSEIL D’ADMINISTRATION CRESS NOUVELLE-AQUITAINE**

**A envoyer par mail à** **adhesion@cress-na.org**

**A RENVOYER AVANT LE JEUDI 6 JUIN 2019**

NOM de l’ENTREPRISE/STRUCTURE : Cliquez ici pour taper du texte.

Est candidate au conseil d’administration de la CRESS Nouvelle-Aquitaine au sein du collège suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Coopératives | [ ] Fondations |
| [ ] Mutuelles | [ ] Syndicat d’employeurs |
| [ ] Associations | [ ] Spécificités régionales |
| [ ] Sociétés commerciales de l’ESS |  |

Notre structure sera représentée au conseil d’administration par (Nom, Prénom, Fonction) :

 Fait à Cliquez ici pour taper du texte. Le Cliquez ici pour taper du texte.

 Nom et fonction du signataire

 Signature et cachet de la structure

**PROFESSION DE FOI (obligatoire)**

*La profession de foi est libre dans sa rédaction. Elle ne doit pas excéder une page. Elle a pour but de présenter l’entreprise/structure candidate en mentionnant notamment son secteur d’activité, territoire d’intervention, date de création, nombre d’établissements, nombre de salariés ou toute autre information jugée utile. Elle doit également présenter le/la représentant(e) désigné pour siéger au conseil d’administration de la CRESS Nouvelle-Aquitaine (fonction, expérience professionnelle, parcours militant …). La profession de foi doit faire apparaitre les motivations qui ont poussé la structure à candidater au conseil d’administration de la CRESS.*

*Les professions de foi seront communiquées aux adhérents avant l’Assemblée Générale.*

Cliquez ici pour taper du texte.